

Décision

Générale

colonial

Décision n° 60-430-1932 Permissions

n° 60-430-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 septembre 1932

Numéro JO

n° 430 du 30/09/1932

Date du numéro

30 septembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

une permission de huit jours, valable à compter du 12 septembre 19:32, pour en jouir dans la colonie, est accordée à M. Banabila Abdoul Rabhman, contrôleur du cadre local des P. T. T.